

# Élections communales 2024

Principales demandes du GRACQ Basse-Meuse pour la  
législature 2024-2030

# « Une ville cyclable est une ville moderne, Une ville moderne est une ville cyclable »

- Le vélo n'est pas seulement un moyen de locomotion ou de plaisir. **La cyclabilité d'une ville** est devenue un **marqueur de ville moderne** qui s'adapte à son temps et aux défis environnementaux. Prenons exemple sur nos voisins flamands et néerlandais qui nous montrent le chemin.
- L'arrivée et le succès des **vélos à assistance électrique** a effacé les obstacles des dénivelés et des âges.
- Enfants , adultes, aînés peuvent se déplacer à vélo pour autant qu'on leur **en donne les moyens**.
- Protégeons la **santé** des Visétois et celle de notre planète.
- Faisons de Visé **une vraie ville cyclable** où il fait bon vivre

# Les avancées saluées par le GRACQ

- L'arrivée d'une conseillère en mobilité à temps plein
- La mise en place d'un « Comité à Vélo »\*
- L'ouverture de ce comité aux personnes sensibles à la politique cyclable et représentatives de différents groupes de citoyens
- Les projets en cours évoqués lors de la première rencontre de ce comité fin 2023
- La mise en « zone de rencontre » apparemment (panneau F12a) de la rue commerçante.

\* Nous devons malheureusement déplorer l'absence de réunions depuis sa création en 11/2023

# PROJETS OU ACQUIS RÉCENTS PRÉSENTÉS EN COMITÉ VÉLO FIN 2023

- Le tronçon Argenteau-Cheratte rue du Sartay et de Wandre (PIWACY) a débuté en mars 2024
- Lanaye : Montagne Saint-Pierre : rue du garage, tunnel jusqu'au fort d'Eben-Emael) + prolongement du Ravel le long du halage (N.B. nous paraît inutile, cfr aussi avis CCATM)
- Tronçon rue des Cimentiers pour relier Loën à Visé, trajets envisagés aussi autour de CBR et Imerys
- Piste cyclo-piétonne entre la rue des Trois Rois et la rue de Dalhem qui vient d'être terminée.
- Un sas doit être placé au milieu pour éviter la circulation de transit des véhicules malgré l'interdiction (panneau F99c). Un contact DOIT être pris avec les fermiers.
- Piste cyclo-piétonne réalisée en site propre entre Berneau et la rue des Trois Rois.
- Piste cyclo-piétonne récemment aménagée sur le quai des fermettes
- Aménagement de la grand-place : des zones de parking pour vélos sont prévues à la fois sur la grand-place elle-même mais également sur la petite place triangulaire qui lui fait face.

# PROJETS OU ACQUIS RÉCENTS PRÉSENTÉS EN COMITÉ VÉLO FIN 2023

- Un aménagement cyclable des remparts des Arquebusiers et des Arbalétriers
- Bande cyclable suggérée dans le sens place du Marché-place Reine Astrid
- Piste cyclable sécurisée dans le sens Place Reine Astrid-place du Marché
- Deux bornes de recharge pour vélos électriques ont été installées rue Haute sur l'esplanade du Centre Culturel ainsi qu'au Hall Omnisport et à la Capitainerie
- Un aménagement cyclable est envisagé rue Porte de Lorette pour permettre une circulation plus fluide et pacifiée et rejoindre le tronçon cyclable devant le cimetière
- Sentier entre le quartier Ma Campagne et la Chapelle de Lorette : enlever les gabions et le poteau qui sont un obstacle inutile et bloquent les vélos cargos à un endroit de liaison
- Aménagement en site propre d'une piste cyclo-piétonne par la région Wallonne le long de la rue de Dalhem entre l'ancien restaurant « L'entre-Deux » et le quartier Jacques Lambert à Dalhem.
- Aménagement sécurisé de la traversée de la rue de Dalhem à hauteur de la ferme du Renard et prolongement de la piste cyclo-piétonne jusqu'à la rue de Richelle
- Aménagement sécurisé de la traversée de la rue de Dalhem à hauteur de l'ancien restaurant « L'entre-Deux »
- Aménagement d'une piste cyclo-piétonne dans le prolongement de la rue Hachelette à Richelle afin de connecter plus adéquatement les communes de Visé et Dalhem
- Projets de tronçon cyclable à Cheratte (rue P. Andrien) pour rejoindre la rue du Curé et envisager avec la ville de Liège le couloir cyclable via le tunnel vers le pont de Wandre

# Souhais du GRACQ pour la nouvelle législature

- Deux principes
- Trois priorités



# Deux principes

- 1. La **priorisation** des projets en fonction des besoins des cyclistes
- 2. Un « **Comité à vélo actif** » dans un processus consultatif citoyen régulier préalable aux décisions

# Trois priorités

- Le pont de Visé
- La cyclabilité du centre-ville de Visé
- L'accès aux écoles de Visé



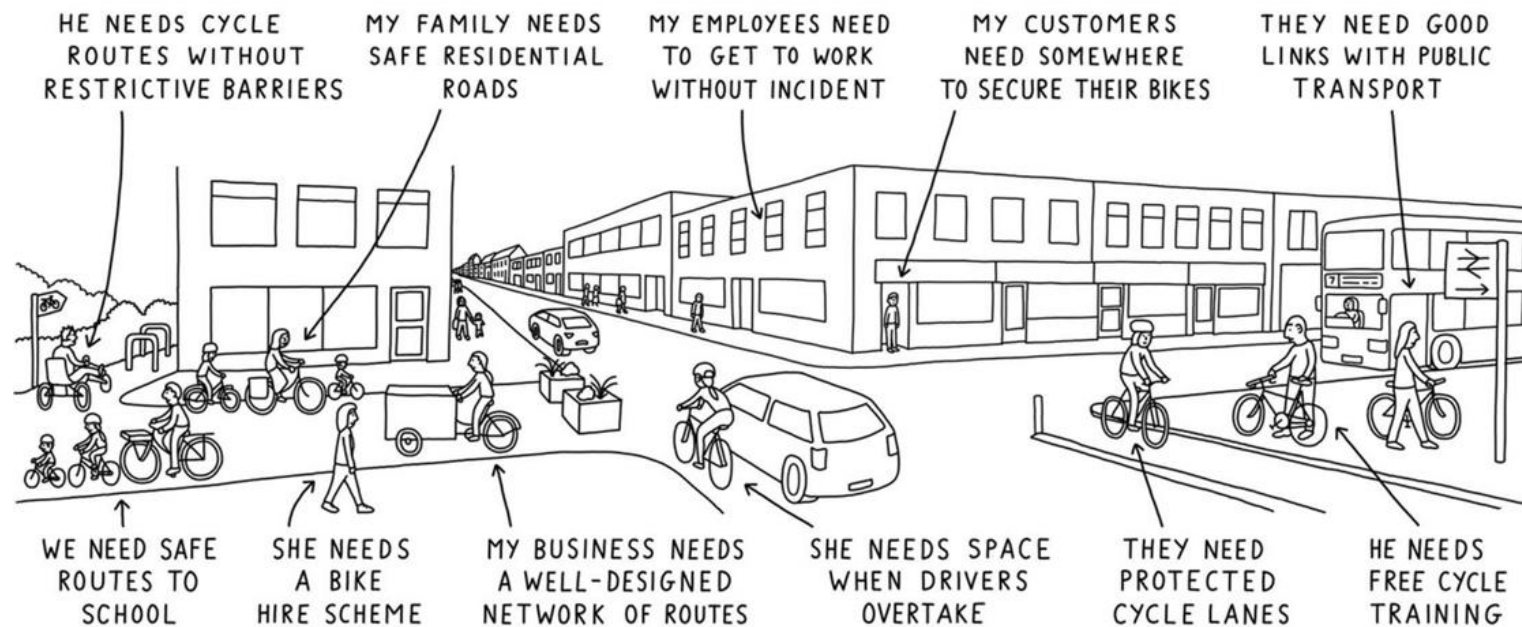
# Visé doit devenir une ville cyclable

- Capitale de la Basse-Meuse
- Pôle étudiant de la Basse-Meuse
- Centre-ville commercial
- Pôle touristique en bord de Meuse, entre Liège et Maastricht => axe Nord-Sud
- Pôle stratégique entre la rive droite de la Meuse (Dalhem et le Pays de Herve) et la rive gauche (Oupeye et la vallée du Geer) => axe Est-Ouest
- Place frontalière avec le réseau cyclable des provinces de Limbourg belge et néerlandais

# Une ville du futur est une ville cyclable

## CYCLING SHOULD BE FOR EVERYONE

SIMPLE CHANGES CAN MAKE THAT POSSIBLE



# Objectifs cyclables

- Le pont de Visé
- Aménagement de l'axe Est-Ouest visétois
- Accessibilité aux écoles du secondaire
- Liaison intermodale avec la nouvelle gare ferroviaire
- Liaison cyclable avec le « Train des Trois Pays »
  - ligne interfrontalière Aachen-Liège Maastricht sans correspondance
- Accessibilité et apaisement du centre-ville
- Accessibilité des infrastructures communales et publiques
- Accessibilité des commerces du centre-ville et supermarchés

# Priorité 1 Le PONT et l'accès aux écoles

- Le pont n'est pas sécurisé et le revêtement est en mauvais état
- Le **tourne à gauche** vers l'île Robinson est « suicidaire »
- Le **tourne à gauche** vers la future nouvelle gare est dangereux
- **L'accès autoroutier** complique la situation
- Les **embouteillages** aux heures de pointe rendent la situation inacceptable pour une ville responsable
- **L'insécurité** empêche les parents d'envoyer leurs **enfants** aux écoles à vélo



Rue Maréchal Foch, vue vers le pont et la gare  
actuelle à droite

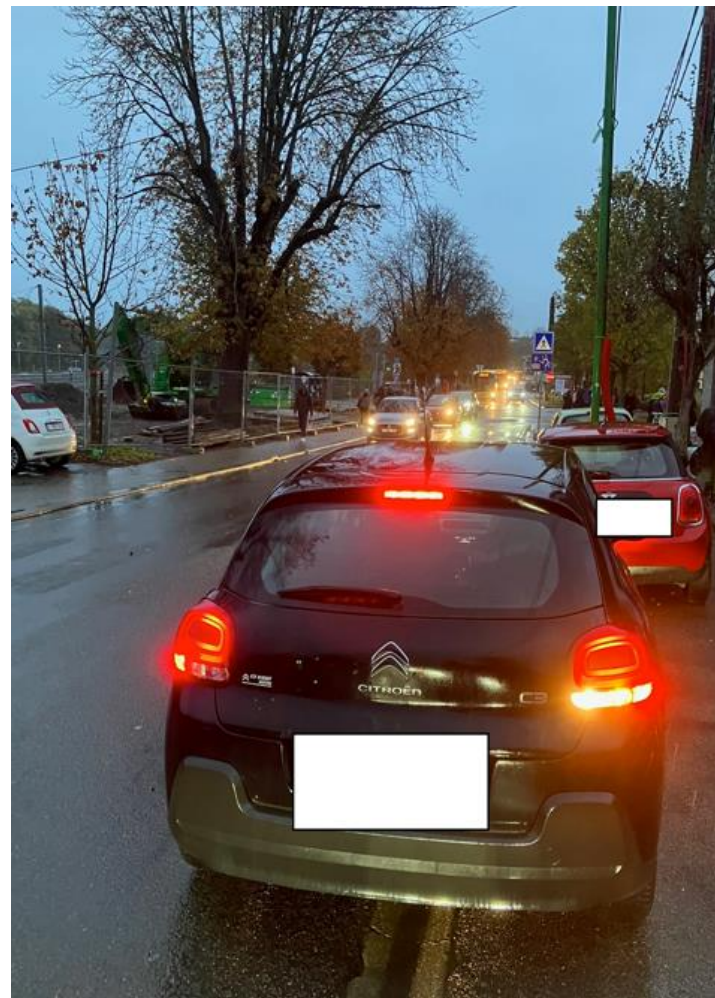




Accès rue Maréchal Foch, venant du pont



Vue du pont, gare actuelle à gauche



Vue de BNPParibas vers nouvelle gare et place des Déportés





Traversée piétonne en face du PamPam.  
Le poteau sur l'îlot central est écrasé.



Où le cycliste peut-il rouler ?



# Propositions du GRACQ

- Une réflexion collégiale **urgente** Commune de Visé-Région devrait se faire sur

## Option 1

- Un projet de passerelle cyclopiétonne suspendue flanc sud

## Option 2

- Une piste cyclable bidirectionnelle protégée et séparée sur flux

# Projet similaire retenu à Asnières sur la Seine en France (passerelle suspendue) (Vue imaginaire depuis Devant-Le-Pont, côté sud)



# Avantages d'une passerelle

- Séparation du flux des véhicules motorisés
- Evitement des conflits et contraintes sur voirie régionale
- Sécurisation et attractivité de la traversée de la Meuse en mobilité douce
- Possibilité d'exploitation touristique (bancs, vue sur la Meuse et île Robinson depuis la passerelle)
- Accès sécurisé aux écoles
- Accès au centre-ville par la promenade Léon Meurice
- Accès sécurisé à la gare ferroviaire (intermodalité)
- Développement du tourisme régional et interfrontalier
- Liaison entre le centre-ville et l'île Robinson + le réseau cyclable rive gauche

**NB :** Une analyse de faisabilité doit évidemment être envisagée

# Connexions

- Piste cyclable à créer le long de la rue Maréchal Foch vers la nouvelle gare et écoles
- Traversée sécurisée en face du Pam-Pam
- Jonction sécurisée avec Devant-le-Pont
  - Vers l'île
  - Vers la rampe du pont d'Haccourt pour rejoindre le réseau cyclable déjà présent
- Sécuriser la jonction avec l'axe cyclable Nord-Sud (Maastricht-Liège) et le futur nouveau complexe hôtelier quai des Fermettes avec accessibilité au centre-ville
  - Sécurisation cyclable à envisager sur le petit tronçon du quai des fermettes vers/venant de la piste cyclable sous le pont
  - Utilisation d'une partie du parking de la gare actuelle pour rejoindre la nouvelle piste cyclable proposée rue Maréchal Foch

# Priorité 2 La cyclabilité du centre-ville

- Visé se doit d'être une ville cyclable moderne au centre de l'Euregio à l'instar de Maastricht...  
...mais le Centre-Ville reste peu attractif pour les cyclistes
- Aucune signalisation ou marquage au sol pour les cyclistes
- Aucun aménagement cyclable sur les axes d'accès aux rues commerçantes
- Les axes ville basse-ville haute ont des revêtements défectueux ou usés, difficiles et dangereux pour les cyclistes et trottinettes
- Absence d'abris sécurisés et protégés pour les vélos
- Très peu de parkings vélo adaptés (arceaux en U)

## Conséquence :

les Visétois n'osent pas circuler à Visé en vélo et certains préfèrent faire leur shopping en voiture dans des grandes enseignes en-dehors de Visé plutôt que de tourner en rond dans Visé pour trouver une place de parking.

Le commerce local y perd et les Visétois aussi.

# Propositions du GRACQ : zone cyclopiétonne

- La création d'une zone cyclopiétonne entre la nouvelle place et la place de la Collégiale (axe centre ville) reste une évidence et un atout urbanistique, culturel, sociétal et environnemental.  
**Un axe centre-ville de rencontre où il fait bon se promener et accéder aux commerces paisiblement.**
- Les boulevards représentent un axe de transit où la circulation automobile devrait pouvoir se faire dans les deux sens, libérant la rue commerçante du trafic de transit.
- Tous les moyens doivent être mis en œuvre par les futurs mandataires communaux pour développer sur ce sujet épineux une réflexion profonde, positive et comparative avec des villes similaires pour arriver à apaiser les craintes de chacun et faire de cet axe centre-ville un véritable centre moderne apaisé.



# En attente d'un consensus actuel, nous proposons

- Créer des accès cyclables sécurisés vers le centre sur les rues entre le haut et le bas de la ville
- Sécurisation du rond-point sur la place du Marché
- Utiliser des marquages au sol (rouge) pour sensibiliser les automobilistes à la présence de vélo et protéger les cyclistes
- Installer au moins un abri vélo sécurisé et protégé au milieu de la rue commerçante, en supprimant un parking voiture (une place auto = 10 places vélos possibles)
- Installer davantage d'arceaux en U renversés dans le centre-ville et devant les bâtiments publics
- Réflexion sur la localisation des flux cyclables (SULs)
- Inciter les grandes surfaces d'alimentation à installer des parkings vélos (AD Delhaize, Carrefour Market)
- Promouvoir l'accès au travail à vélo pour le personnel communal et les autres personnes travaillant dans Visé
- La zone de rencontre F12a doit être clairement définie dans le centre (panneaux manquants)
- Augmenter l'offre de parking de délestage automobile : proposition de parking souterrain ou aérien sur plusieurs niveaux à la sortie de l'autoroute Visé-Sud à côté de la collégiale (à l'emplacement du parking actuel)



# Avantages

- Apaisement du centre-ville
- Développement du **bike-shopping**
- Développement du **commerce de proximité** grâce au vélo
- Développement du **vélotourisme et de la culture**
- **Assainissement environnemental** pour les riverains du centre-ville
- Accès facile et sécurisé aux **infrastructures publiques**

# Priorité 3 : le carrefour des Trois Rois et l'accès aux écoles

- Une piste cyclable en site propre sur l'axe Est-Ouest boulevard Albert 1er- rue de Berneau (N608) n'est apparemment pas envisageable (dépend aussi du SPW)
- Un axe de déviation cyclable doit dès lors être envisagé pour permettre
- L'accessibilité sécurisée au centre de Visé à partir de la nouvelle piste cyclo-piétonne Berneau-Visé
- La jonction entre le quartier de Ma Campagne et le quartier du Parc des Libellules et de la Wade
- La jonction entre la future piste cyclable sur la N604 venant de Dalhem et Visé via le nouveau tronçon cyclable rue des Trois Rois

## Situation actuelle

- Une seule bande suggérée en rouge non protégée traverse la N608 pour rejoindre la piste cyclopiétonne vers Berneau avec un îlot central non sécurisé (spots lumineux au sol)
- Un passage pour piétons isolé est situé +/- en face de la station Q8
- Un radar fixe est censé ralentir la vitesse des véhicules en quittant Visé

L'accès sécurisé aux écoles à partir de tous ces points n'est donc pas envisageable dans les conditions actuelles

# Proposition du GRACQ (1)

- Élargir la voirie pour protéger et sécuriser l'îlot central (ilôt à baionnette)
  
- Jumeler la traversée vélo avec une traversée piétons

# Exemple ilot à baïonnette avec traversée jumelée cyclistes-piétons



# Avantages

- Permet une **traversée sécurisée** des piétons et des cyclistes au même endroit
- **Effet ralentisseur** efficace des véhicules à l'entrée Est de Visé
- Possibilité d'un **itinéraire « scolaire » de déviation** en passant par le Parc des Libellules et le quartier de la Wade

# Proposition du GRACQ (2) un itinéraire de déviation sur voiries communales

- Uniquement du balisage et marquage au sol
- **Accès St Joseph** : sécurisation de la traversée de la rue de Maestricht à hauteur de la jonction allée des Acacias/rue de la Croix-Rouge
- **Accès St Hadelin** : sécurisation de la traversée vers la rue St Hadelin venant de l'allée des Aubépines
- **Accès Athénée** : pas de traversée à sécuriser
- **Accès Sacré-Cœur** : sécurisation de la traversée de l'avenue Albert 1er venant de la rue du Gollet (SUL déjà présent)
- Cfr trajets suggérés sur plans ci-après











# En résumé, nos demandes

## Deux principes

- Priorisation des projets en fonction des besoins des cyclistes
- Reconnaissance du Comité à Vélo comme organe consultatif réel et actif sur les projets

## Trois priorités

- **Le Pont avec accès aux écoles**
  - Proposition d'une passerelle cyclopiétonne (option 1 premium)
  - Piste cyclable bidirectionnelle protégée et séparée sur flux (option 2)
  - Sécuriser les deux accès au pont
- **Le Centre-Ville**
  - Axes d'accès vélo en bon état et sécurisés du haut vers le centre-ville
  - Abris vélo sécurisés et arceaux en U
  - Permettre le bike-shopping
  - Utiliser les boulevards comme axe de transit autos à double sens
- **Le carrefour des Trois-Rois avec accès aux écoles**
  - Piste cyclable sur la N 608 et la traversée Est-Ouest de Visé ou trouver une alternative
    - Sécurisation de la traversée
    - Itinéraire « scolaire » de déviation

# DES QUESTIONS ?

